

Fin d'été en Clarée

du **samedi 16 septembre 2023** au **dimanche 17 septembre 2023**

Organisateur : Hélène Battut	Niveau : Moyen+ ▲▲
Avec accord : Oui	Itinérant avec portage
Effectif maximum : 8	Refuge

Deux jours loin de la foule du milieu de l'été pour découvrir ou re-découvrir la Haute Vallée de la Clarée.

Au programme, une douce montée le long de la Clarée et de ses cascades jusqu'au Lac de la Cula dans son environnement sauvage de prairies alpines. Après une nuit dans un refuge de la Haute Vallée face au massif des Cerces, nous monterons vers les lacs Laramon, du Serpent et des Gardioles jusqu'au Pas du Lac Blanc, avec de magnifiques panoramas sur les Écrins.

Le train de nuit Paris-Briançon nous permettra de profiter au maximum de ce week-end en montagne.



Les Gardioles. Photo Hélène B.

Niveau et esprit

Niveau M+, entre 350m/h et 400m/h à la montée. Nous marcherons le plus souvent sur des sentiers balisés, avec quelques hors sentiers faciles repérables avec des cairns. Passage dans des pierriers vers le Pas du Lac Blanc. Ne vous chargez pas, il s'agit d'un week-end !

Participation aux frais

105 €

Incluant : La nuitée en demi-pension en refuge, le taxi aller et retour entre Briançon et Névache, les frais du club, les frais de transport en train de l'organisatrice.

N'incluant pas : Les repas de midi pris en pique-nique, le petit-déjeuner de samedi matin, le dîner de dimanche soir, les en-cas et boissons.

Transport

Aller : INTERCITES DE NUIT Paris Austerlitz -> Briançon Départ le vendredi 15 sept., 20:51
Arrivée à 08:26 le samedi matin.

Retour : INTERCITES DE NUIT Briançon -> Paris Austerlitz Départ le dimanche 17 sept., 20:03
Arrivée à 07:54 le lundi matin.

Hébergement et repas

Nuitée de samedi en refuge en demi-pension, en dortoirs, douche chaude incluse. Prendre son drap sac. Commande de pique-nique possible pour le lendemain. Pour le petit-déjeuner de samedi matin : prévoir de quoi manger dans le train avant l'arrivée à Briançon où le taxi nous attendra. On complétera avec une boisson chaude arrivés à Névache. Prévoir aussi son pique-nique pour la journée. On pourra recharger en eau à Névache.

Programme

Jour 1 Névache, Fontcouverte, Lac de la Cula, Refuge Ricou.

16km +900m -400m, 6h00 environ de marche effective.

Après la traversée du petit village de Névache Ville Haute 1593m et une boisson chaude, nous serpenterons sur la rive droite de la Clarée par le sentier des cascades, entre forêts et chalets d'estive. Au hameau de Fontcouverte 1861m, un large sentier monte vers le refuge Ricou 2118m. Nous poursuivrons notre montée NO jusqu'au torrent de la Cula 2280m que nous remonterons NE jusqu'au lac de la Cula 2470m. Par le GRP Tour du Mont Thabor, on rejoindra vers le sud le Refuge du Ricou.

Nuit en demi-pension au refuge du Ricou. La démarche du refuge, autonomie énergétique, circuit court, est en phase avec le lieu magnifiquement préservé.



Refuge Ricou. Photo Clarée Tourisme.

J2 Lacs Laramon, Lac du Serpent, Pas du Lac Blanc, Les Gardioles, Névache.

15,5km +950m -1350m, 7h30 environ de marche effective.

Au dessus du refuge, on s'élève en lacets jusqu'au lac Laramon 2359 m. Juste au dessus le Lac du Serpent offre un beau panorama sur la barre des Écrins en arrière plan des Cerces. Par une pente soutenue et minérale on atteindra le Pas du Lac Blanc 2935m. Depuis le sommet, la vue

est la plus belle des récompenses, Écrins, Meije, Mont Blanc, Mont Thabor, Aiguilles d'Arves, Pointe des Cerces, Queyrellin... Nous descendrons par les Gardioles 2700m, chapelet de petits lacs perchés sur un vaste replat. Enfin nous emprunterons le Chemin de Ronde, très beau balcon sur la vallée, jusqu'à Névache, au niveau de la Chapelle Ste Barbe.

Retour en taxi à Briançon à 18h00 où nous aurons le temps de dîner (non compris) avant de prendre le train de nuit.



Au Pas du Lac Blanc 2935m, en octobre 2022.

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisatrice se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant.

Équipement

Papiers

- Carte CAF, pièce d'identité,
- Espèces (attention pas de CB au refuge)
- 1 chèque pour régler un éventuel solde,
- Coordonnées téléphoniques de l'encadrant.

Marche et portage

- Chaussures de moyenne montagne avec une bonne accroche,
- Bâtons fortement recommandés,
- Sac à dos de 30L
- Gourde ou poche à eau à tuyau de 2 litres.

Alimentation

- 1 pique-nique minimum, en cas, eau pour la première journée, de quoi manger pour un petit-déjeuner dans le train.
- Couteau, cuillère,

Hygiène

- Petite trousse de toilette, petite serviette.

Vêtements

- tee-shirt,
- Pantalon ou short,
- Chapeau ou casquette.

Pluie ou froid

- Polaire, coupe-vent imperméable et respirant,
- Surpantalon de pluie si besoin,
- Housse de pluie du sac à dos,
- Bonnet, gants, tour du cou ou écharpe,
- Grand sac plastique si besoin de laisser des affaires au refuge.

Sécurité

- Petite pharmacie personnelle, pastilles pour purifier l'eau,
- Sifflet, couverture de survie,
- Téléphone mobile et chargeur,
- Crème et lunettes de soleil,
- Lampe frontale.

Nuitées

- Drap-sac,
- Bouchons d'oreille

Modalités sanitaires

Chacun devra être en mesure de s'aligner sur les règles sanitaires en vigueur au moment de la sortie.

Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements en ligne. Vous devez impérativement effectuer tous les paiements demandés à l'inscription y compris les paiements différés.

Les places seront attribuées à partir du **mardi 4 juillet 2023** selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.